

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION POUR LES ASSURANCES GFF

Gestion: agence d'assurance Thomas Schaub, Tannenweg 2, D-63937 Weilbach, www.gff-card.com

Merci de bien vouloir renvoyer ce formulaire à l'adresse indiquée ci-dessous ou par fax au numéro suivant: **+ 49 (0) 9373-90 22 77**. Nous serons ravis de répondre à vos questions par téléphone au **+ 49 (0) 171 - 2 46 68 89** votre interlocuteur pour la France, ou par e-mail à l'adresse **infofrance@gff-card.com**

Verwaltungsstelle (Service de gestion)
GFF-Versicherungen
Tannenweg 2
D-63937 Weilbach
Allemagne



Je sollicite une inscription aux conditions tarifaires sélectionnées ci-dessous et, sans surcoût, l'adhésion à la communauté pour la promotion des pratiquants de la navigation aérienne (GFF).

GFF et l'assureur ont délégué l'administration et le suivi des contributions à l'agence d'assurance Thomas Schaub, Tannenweg 2, D-63937 Weilbach. Cette agence est chargée de me transmettre mon certificat d'assurance et ma facture.

Le prestataire d'assurances est: WürzburgerVersicherungs-AG, Bahnhofstrasse 11, 97070 Würzburg (Allemagne).

Veillez inscrire vos données personnelles dans cette encadré:

<input type="checkbox"/> Je suis ou j'ai déjà été assuré par GFF et je signale uniquement les modifications suivantes. Mon numéro d'adhérent est le: _____	
Nom _____	Prénom _____
Date de naissance _____	Téléphone _____
Pays/Code postal/Localité _____	
Rue/Numéro _____	E-mail: _____
Numéro de licence _____	Sport aérien _____
Profession actuelle _____	Actuellement membre au club _____

Contribution exigible (durant la première année, uniquement au prorata jusqu'au 31.12)

Sera envoyé par courrier dès réception de la facture par chèque (à l'ordre de GFF-Versicherungen Thomas Schaub) à l'adresse suivante:

Bureau de coordination GFF-CARD
Stoll Dominique
Buechenauerstrasse 68
76297 Stutensee
Allemagne

Sera transmise dès réception de la facture par virement sur le compte suivant:
GFF-Versicherungen Thomas Schaub:
IBAN: FR76 1027 8010 0900 0202 1630 121, BIC: CMCIFR2A

Si une couverture immédiate est sollicitée, la protection s'applique immédiatement à compter de la réception d'une demande d'inscription complète et signée (également par fax ou par e-mail), sinon la protection s'applique à compter de la date souhaitée à partir du 1er du mois. Il faut absolument envoyé une copie du virement ou du chèque (par fax ou par e-mail).

Propositions d'assurance GFF pour les professionnels de sports aériens en France:

Inscription individuelle, indépendante de l'affiliation à une association.

L'offre d'assurance aux conditions B, C ou tandem n'est valable que si, au plus tard 4 semaines après la réception de la demande, le contrôle de risque (service en ligne gratuit sur les risques) est complétée sur le site internet www.assurance.fl140.com. Le montant maximal des garanties de l'assurance responsabilité civile s'élève à 1.500.000 € dans le monde entier.

Je souhaite l'offre suivante:	
A <input type="checkbox"/> Offre pour les sportifs (hors entreprise): 66,00 € par personne responsabilité civile lors de sauts en parachute, y compris sauts publicitaires et spectacles, sauts de base et sloop (légaux), les vols en parapente et en deltaplane (sans moteur)	Je ne souhaite pas assurer ma personne, mais assurer mon aéronef/sac harnais: _____ Nom et numéro de série
B <input type="checkbox"/> Offre pour les sauts vidéo: 145,00 € par personne comme A, plus sauts vidéo et protection accident à compter du décollage de l'avion de largage jusqu'à l'atterrissage (2.500,00 en cas de décès ou 125.000,00 en cas d'invalidité totale)	
C <input type="checkbox"/> Offre pour les formateurs et les plieurs: 240,00 € par personne comme B, plus l'activité de formateur et de plieur	Je pratique le(s) sport(s) aériens suivants: <input type="checkbox"/> Parachutisme <input type="checkbox"/> Parapente <input type="checkbox"/> Deltaplans <input type="checkbox"/> ULM
TANDEM <input type="checkbox"/> Offre pour les sauts en tandem: 742,00 € par pilote de tandem/sac harnais/aéronef comme C, plus responsabilité civile des passagers et responsabilité pour les passagers victimes d'accidents à hauteur de 20.000,00 € en cas de décès ou d'invalidité totale	

J'ai pris connaissance dans les documents ci-joints ou sur le site www.gff-card.com, de l'offre, du descriptif de l'assurance, de la fiche technique relative au traitement des données, ainsi que des prix, et je les accepte. J'accepte que mes données personnelles soient conservées. Je m'engage à signaler immédiatement les modifications relatives à ma licence de vol ou à ma qualité de propriétaire d'aéronef. L'échéance du contrat est le 31 décembre de l'année de la demande d'inscription. La couverture d'assurance GFF est tacitement reconduite année civile par année civile, même en cas d'arrêt de la pratique sportive, dans la mesure où aucune résiliation n'a été faite par écrit avant le 30 septembre. En cas d'expiration de la licence ou de vente/disparition du matériel, de décès ou de cessation d'activité, les contributions ne peuvent pas faire l'objet d'un remboursement en cours d'année. En cas de vente d'un aéronef assuré, la couverture d'assurance est transférée à l'acquéreur - son adresse doit immédiatement être communiquée. Si une réinscription a lieu dans l'année qui suit la fin du contrat d'assurance, aucune réduction de la prime ne sera possible avant le 4ème mois suivant la résiliation, la réduction étant alors d'1/12ème de la prime d'assurance par mois. J'ai pris connaissance de mon droit de rétractation, suivant lequel le contrat n'est définitivement conclu que si je n'ai pas fait usage de mon droit de rétractation dans un délai de 14 jours à compter de la signature du contrat. La rétractation ne prend effet que si elle est faite dans les formes. La date d'envoi est pertinente pour le respect du délai. Le droit de rétractation ne peut s'appliquer lorsque le demandeur à la couverture d'assurance est un professionnel ou si une couverture doit immédiatement être garantie.

Assuré à partir du:	Lieu/date	Signature
01. _____	_____	_____